L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 AVRIL 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. A cette convention, soit au journal seulement, soit aux annonces, il ne peut être dérogé que de consentement de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Des insertions par carré de chaque longueur, pour la première insertion, et pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle insertion. Le carré de SIX lignes ce nombre.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes jouant magasins de détail, 80; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 500, les agens pour navires, batiumens et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la consignation, 250. Une abonné note ne paiera d'année et d'avance.

Le privilège des numéros aux avis est calculé à un carré chaque fois, excepté pour par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, mobiliers, les articles signés par des passagers, les annonces de banqueroute, &c. &c. doivent payer au taux de 50 par cent en sus.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pour un temps déterminé seront payées d'avance pour la insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils seront insérés même plusieurs fois, seront payés double prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires et du cours ordinaire de l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons et terrains à louer, à vendre, à échanger, à acheter, ventes d'esclaves, animaux d'après ou égards &c., lui seront payés en conséquence séparément et aux prix ci-dessus fixés.

LES ANNONCES qui ne seront pas marquées du nombre de fois qu'elles devront être publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence. Ce principe est invariable.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été garanti.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, seront insérés chaque jour de représentation pour un prix convenu à raison des places payées $150.

LES ANNONCES de candidature à l'Assemblée publique et autres d'une nature politique, paieront double ou plus ordinaire

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM-SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

Du port de 1300 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

Ces navires ont obtenu leur certificat de classification aux Lords de l'Amirauté, et sont commandés par les officiers suivans:

HIBERNIA	Capt. C. H. E. Judkins	
MEDIA	" E. G. Lott.	
CALEDONIA	" Alex. Ryrie.	
ACADIA	" Parkinson.	

Partiront de Liverpool et Boston aux époques suivantes:

De Liverpool.	De Boston.
Britannia, 1er février	1er mars.
Caledonia, 1 avril	1er mai.
Acadia, 1 mars	1er juin.

Prix du passage de Boston à Liverpool $120
" de Boston à Halifax 50

Il y a bord de chaque navire un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.

CUNARD, BRITH & ANDREWS,
S'adresser à 7, Canal Row, Nouvelle Orléans
9 janv

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE.
Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à heures du soir, pour le transport des personnes, de leurs voitures, bestiaux, &c. &c.

Les personnes mères de famille qui désireraient traverser le fleuve dans un endroit plus rapproché, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouts des étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Pour tout passage, s'adresser à bord ou à

ROBERT MURPHY,
Agent.

POUR ST. LOUIS—Le superbe steam-boat ARCHER, capitaine Jos. Bowers, jaugeant actuellement son fret, partira jeudi 24 du courant à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI — Le splendide steamer GENL. PIKE, capitaine Chs. Bell, jaugeant 250 tx. étant promptement, à midi. Les passagers sont priés de se trouver à bord exactement à l'heure fixée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HARTWELL, KIDDER & CARMAN.
28 av

POUR ST. MARTINVILLE—Le vapeur fin marcheur PATRICK HENRY, capitaine Jos. Bienvenu, partira le 23 courant positivement à 11 heures A. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
24 av — E. DUVAL, 18 Conti

L'steamer SULTANA, pour Louisville et toutes les ports intermédiaires, partira à son prochain départ. Le Sultana étant Pour les frets ou passages ci-dessus, s'adresser à

L. V. HUBBARD & Co.,
83, Tchoupitoulas.

POUR ST. LOUIS—Le steamer ALEX SCOTT, capitaine John C. Bowers, sera prêt à recevoir et repartira avec sa promptitude ordinaire. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN R. SHAW & Co,
16 a 24 Poydras

POUR ST. LOUIS—Le beau batteau à vapeur, le CUPIDE, capitaine Corbin, partira pour le sort susdit, et ceux intermédiaires, vendredi, 26 du courant à 10 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN R. SHAW & Co,
Agents, 24 Poydras.
19 av

PACKET REGULIER ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA BALIZE ET LES PORTS INTERMEDIAIRES.

DIABLE.

LE superbe bateau à vapeur, fin marcheur, CAPT. Alexandre Lacoste-Martin, ayant été réparé et paint à neuf, reprendra ses voyages réguliers entre le port de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. Le capitaine Lacoste part de Nouvelle-Orléans aux les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désireront prendre le bord du Diable à destination de Plaquemine, de vouloir bien se trouver à bord à l'heure du départ, ainsi que les négotians qui voudront bien encadrer de leur faveur le bateau qui part le premier. Pour le départ.

Le capitaine Jourdain ose espérer que les habitans et les négotians voudront bien l'honorer du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à présent.

Pour fret et passage, s'adresse à au capitaine, ou à

JACQUES LACOSTE, Agent,
Vieille Levee, No 79.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Lacoste la moitié de son bateau ci-nommé, prévient le public et ses amis qu'elle continuera à voyager comme par le passé. Le capitaine Jourdain-Martin prie le public de faire attention qu'elle portera pour les ordres et le fret qu'on voudra bien lui en transmettre. lect

HARRY OF THE WEST.

Le nouveau et magnifique steamer du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thos. Clark, partira pour le Bayou Sara Vendredi, 26 courant, à midi précis, sans manquer.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ce voyage, et a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour la saison. Les capacieux ponts de fret à bord de ce bateau font est telle que tous les planteurs curieux peuvent toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 nov—6m — J. BONNKE, 11, St. Charles

STEAMER WALLE DES'E. U. BRILLIANT.

Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Jourdain, partira comme suit: Le Brilliant quittera la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et fait tous les voyages à la Nouvelle-Orléans pendant la belle saison. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupee et Tunica, comme par le passé.

Les prix du passage, &c. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. JAYNES.

L'attention du public est sportée sur ce bateau, dont les machines et les installations sont entièrement neuves, il y a des passages de retour aux prix de 5 dollars, pour rivière, sur l'opinion des connaisseurs, aussi une pompe à incendie et lectrycan, une chaudière de fer pour préparer les nègres et cabine de chasse au fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir de 70 à 80 personnes. Nul doute que le public ne veuille encourager pour faire de ce bateau, le plus beau et le plus confortable de ceux qui font ces voyages. 26 fev

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Vendredi soir, 26 du courant—Le magnifique paquebot WABASH, capitaine C. T. Stanton, ayant la principale partie de son chargement à bord, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou 150 balles ou pour passage, ayant de superbes appartemens, s'adresser à bord sur le quai de ses derniers paquebots de New York et de Liverpool, partiront à bord, via à via le marché aux légumes, au b

Escolagare Magasins et Lafayette.

La Wabash a un très bel entrepont, et peut prendre bon nombre de passagers.

POUR NEW-YORK—Le paquebot régulier fin marcheur MANCHESTER, capitaine Robt Bosworth ayant la principale partie de son chargement, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de très bonnes arrangements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à

FORDICK & BRO. 74, Camp
99 Le MANCHESTER a un très bel entrepont à dis- pour passagers.

POUR NEW-YORK—Le navire paquebot MISSISSIPPI, capitaine Hilbert, ayant les trois quarts de son chargement, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à

JOHN R. SHAW & Co,
19 av — Agents, 24 Poydras.

PACKET REGULIER ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA BALIZE ET LES PORTS INTERMEDIAIRES.

DIABLE.

LE superbe bateau à vapeur, fin marcheur, CAPT. Alexandre Lacoste-Martin, ayant été réparé et paint à neuf, reprendra ses voyages réguliers entre le port de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. Le capitaine Lacoste part de Nouvelle-Orléans aux les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désireront prendre le bord du Diable à destination de Plaquemine, de vouloir bien se trouver à bord à l'heure du départ, ainsi que les négotians qui voudront bien encadrer de leur faveur le bateau qui part le premier. Pour le départ.

Le capitaine Jourdain ose espérer que les habitans et les négotians voudront bien l'honorer du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à présent.

Pour fret et passage, s'adresse à au capitaine, ou à

JACQUES LACOSTE, Agent,
Vieille Levee, No 79.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Lacoste la moitié de son bateau ci-nommé, prévient le public et ses amis qu'elle continuera à voyager comme par le passé. Le capitaine Jourdain-Martin prie le public de faire attention qu'il portera pour les ordres et le fret qu'on voudra bien lui en transmettre. lect

HARRY OF THE WEST.

Le nouveau et magnifique steamer du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thos. Clark, partira pour le Bayou Sara Vendredi, 26 courant, à midi précis, sans manquer.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ce voyage, et a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour la saison. Les capacieux ponts de fret à bord de ce bateau font est telle que tous les planteurs curieux peuvent toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 nov—6m — J. BONNKE, 11, St. Charles

STEAMER WALLE DES'E. U. BRILLIANT.

Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Jourdain, partira comme suit: Le Brilliant quittera la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et fait tous les voyages à la Nouvelle-Orléans pendant la belle saison. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupee et Tunica, comme par le passé.

Les prix du passage, &c. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. JAYNES.

L'attention du public est sportée sur ce bateau, dont les machines et les installations sont entièrement neuves, il y a des passages de retour aux prix de 5 dollars, pour rivière, sur l'opinion des connaisseurs, aussi une pompe à incendie et lectrycan, une chaudière de fer pour préparer les nègres et cabine de chasse au fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir de 70 à 80 personnes. Nul doute que le public ne veuille encourager pour faire de ce bateau, le plus beau et le plus confortable de ceux qui font ces voyages. 26 fev

Ports d'Europe.

POUR BORDEAUX—Le barque fine voilière VICTOR, capitaine Bartlet, ayant la majeure partie de son chargement à bord, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangemens, s'adresser à

L. H GALE, 93, Commune
30 av

PASSAGE POUR LE HAVRE—La beau paquebot KENTUCKY, capitaine John L. Bogert, tirs le tir. mal. Pour passage, ayant de belles aménagemens, de 8 passagers de cabine d'abriement à bord, via à via le 3e poinct, 3de Rue Conti.

L. H GALE, 93, Commune
30 av

Prix de passage, sans vin ni liqueurs, $100

POUR LIVERPOOL—Le paquebot fin voilier R. PARKER, capt Dwight, partira incessamment et a besoin encore de 250 balles de coton. Pour fret, s'adresser à

L. H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais THE TIS, capt. Vaughan, ayant la majeure partie de son chargement enregistré, partira incessamment. Pour fret de quelques centaines de balles de coton, s'adresser à

DUNCAN L. KENNEDY.
28 av — 53 Tchoupitoulas.

POUR ANVERS—Le navire JAMES H. SHEPHERD, capt. Boutiller, partira incessamment. Pour fret de 100 boucauts de tabac, ou pour passage, s'adresser à

L. H. GALE,
93, Commune.
19 av

POUR HAMBOURG—Le barque ELIZA, fine voilière et de première classe, ayant la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93 Commune
17 av

POUR GLASGOW—Le barque fine voilière LAURENS, capt. Smith, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93 Commune
17 av

POUR BREMEN—Le navire français OCEAN, capt. Higgins, ayant la majeure partie de son chargement engagée partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord sur le quai

SCHMIDT & Co. 86, Nouville
18 av

POUR LE HAVRE—Le navire français, le quebot régulier FRANCIS, capitaine Lebeau, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira le 25 courant ou tot mal. S'adresser à bord ou à

C. BURKLE, 91 Domaine.
15 av

POUR BORDEAUX—Le navire français, fin voilier, de première classe, LE VAILLANT, capt. N. Gros, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira le 20 courant. Il peut prendre encore 1500 quivalent de 100 balles de coton. Pour balance de fret et passage s'adresser au capitaine à bord sur le quai

JORDY & BRASIER, 10 Comt.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier, BORNHOLM, capitaine Thompson, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret de 250 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux arrangemens, s'adresser à bord

L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire PEDOUANO, capt. J. Laguerre, ayant son partie de sa cargaison engagé pour le susdit port. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord sur le quai

CHS. DUFOUR, 11, rue Conti.
mars

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier, LUCY, capitaine Gould, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à

L'H GALE, 93, Commune
15 mars

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier ASHLAND, capt. Williams, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à

L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier ARAGON, capitaine Knight, sera rapidité dans peu de jours. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à

L. H GALE,
93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier RUSSELL GLOVER, capitaine Bursley, partira incessamment. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à

L. H GALE,
93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le paquebot fin voilier ASHLAND, capitaine Williams, partira très incessamment. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à

L. H GALE,
93 Commune.
19 av

POUR LIVERPOOL—Le beau paquebot fin voilier, le CUPIDE, capitaine Corbin, partira pour le susdit, et ceux intermédiaires, vendredi, 26 du courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant à bord de superbes arrangemens, s'adresser à

JOHN R. SHAW & Co,
Agents, 24 Poydras.
19 av

PACKET REGULIER ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA BALIZE ET LES PORTS INTERMEDIAIRES.

DIABLE.

LE superbe bateau à vapeur, fin marcheur, CAPT. Alexandre Lacoste-Martin, ayant été réparé et paint à neuf, reprendra ses voyages réguliers entre le port de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. Le capitaine Lacoste part de Nouvelle-Orléans aux les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désireront prendre le bord du Diable à destination de Plaquemine, de vouloir bien se trouver à bord à l'heure du départ, ainsi que les négotians qui voudront bien encadrer de leur faveur le bateau qui part le premier. Pour le départ.

Le capitaine Jourdain ose espérer que les habitans et les négotians voudront bien l'honorer du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à présent.

Pour fret et passage, s'adresse à au capitaine, ou à

JACQUES LACOSTE, Agent,
Vieille Levee, No 79.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Lacoste la moitié de son bateau ci-nommé, prévient le public et ses amis qu'elle continuera à voyager comme par le passé. Le capitaine Jourdain-Martin prie le public de faire attention qu'il portera pour les ordres et le fret qu'on voudra bien lui en transmettre. lect

HARRY OF THE WEST.

Le nouveau et magnifique steamer du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thos. Clark, partira pour le Bayou Sara Vendredi, 26 courant, à midi précis, sans manquer.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ce voyage, et a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour la saison. Les capacieux ponts de fret à bord de ce bateau font est telle que tous les planteurs curieux peuvent toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 nov—6m — J. BONNKE, 11, St. Charles

STEAMER WALLE DES'E. U. BRILLIANT.

Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Jourdain, partira comme suit: Le Brilliant quittera la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et fait tous les voyages à la Nouvelle-Orléans pendant la belle saison. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupee et Tunica, comme par le passé.

Les prix du passage, &c. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. JAYNES.

L'attention du public est sportée sur ce bateau, dont les machines et les installations sont entièrement neuves, il y a des passages de retour aux prix de 5 dollars, pour rivière, sur l'opinion des connaisseurs, aussi une pompe à incendie et lectrycan, une chaudière de fer pour préparer les nègres et cabine de chasse au fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir de 70 à 80 personnes. Nul doute que le public ne veuille encourager pour faire de ce bateau, le plus beau et le plus confortable de ceux qui font ces voyages. 26 fev

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE.
Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à heures du soir, pour le transport des personnes, de leurs voitures, bestiaux, &c. &c.

Les personnes mères de famille qui désireraient traverser le fleuve dans un endroit plus rapproché, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouts des étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Pour tout passage, s'adresser à bord, ou à
ROBERT MURPHY,
Agent.

POUR ST. LOUIS—Le superbe steam-boat ARCHER, capitaine Jos. Bowers, jaugeant actuellement son fret, partira jeudi 24 du courant à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI — Le splendide steamer GENL. PIKE, capitaine Chs. Bell, jaugeant 250 tx. étant promptement, à midi. Les passagers sont priés de se trouver à bord exactement à l'heure fixée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HARTWELL, KIDDER & CARMAN.
28 av

POUR ST. MARTINVILLE—Le vapeur fin marcheur PATRICK HENRY, capitaine Jos. Bienvenu, partira le 23 courant positivement à 11 heures A. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
24 av — E. DUVAL, 18 Conti

L'steamer SULTANA, pour Louisville et toutes les ports intermédiaires, partira à son prochain départ. Le Sultana étant Pour les frets ou passages ci-dessus, s'adresser à

L. V. HUBBARD & Co.,
83, Tchoupitoulas.

POUR ST. LOUIS—Le steamer ALEX SCOTT, capitaine John C. Bowers, sera prêt à recevoir et repartira avec sa promptitude ordinaire. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN R. SHAW & Co,
16 a 24 Poydras

POUR ST. LOUIS—Le beau batteau à vapeur, le CUPIDE, capitaine Corbin, partira pour le sort susdit, et ceux intermédiaires, vendredi, 26 du courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant à bord de superbes arrangemens, s'adresser à

JOHN R. SHAW & Co,
Agents, 24 Poydras.
19 av

PACKET REGULIER ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA BALIZE ET LES PORTS INTERMEDIAIRES.

DIABLE.

LE superbe bateau à vapeur, fin marcheur, CAPT. Alexandre Lacoste-Martin, ayant été réparé et paint à neuf, reprendra ses voyages réguliers entre le port de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. Le capitaine Lacoste part de Nouvelle-Orléans aux les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désireront prendre le bord du Diable à destination de Plaquemine, de vouloir bien se trouver à bord à l'heure du départ, ainsi que les négotians qui voudront bien encadrer de leur faveur le bateau qui part le premier. Pour le départ.

Le capitaine Jourdain ose espérer que les habitans et les négotians voudront bien l'honorer du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à présent.

Pour fret et passage, s'adresse à au capitaine, ou à

JACQUES LACOSTE, Agent,
Vieille Levee, No 79.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Lacoste la moitié de son bateau ci-nommé, prévient le public et ses amis qu'elle continuera à voyager comme par le passé. Le capitaine Jourdain-Martin prie le public de faire attention qu'il portera pour les ordres et le fret qu'on voudra bien lui en transmettre. lect

HARRY OF THE WEST.

Le nouveau et magnifique steamer du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thos. Clark, partira pour le Bayou Sara Vendredi, 26 courant, à midi précis, sans manquer.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ce voyage, et a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour la saison. Les capacieux ponts de fret à bord de ce bateau font est telle que tous les planteurs curieux peuvent toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 nov—6m — J. BONNKE, 11, St. Charles

STEAMER WALLE DES'E. U. BRILLIANT.

Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Jourdain, partira comme suit: Le Brilliant quittera la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et fait tous les voyages à la Nouvelle-Orléans pendant la belle saison. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupee et Tunica, comme par le passé.

Les prix du passage, &c. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. JAYNES.

L'attention du public est sportée sur ce bateau, dont les machines et les installations sont entièrement neuves, il y a des passages de retour aux prix de 5 dollars, pour rivière, sur l'opinion des connaisseurs, aussi une pompe à incendie et lectrycan, une chaudière de fer pour préparer les nègres et cabine de chasse au fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir de 70 à 80 personnes. Nul doute que le public ne veuille encourager pour faire de ce bateau, le plus beau et le plus confortable de ceux qui font ces voyages. 26 fev

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Vendredi soir, 26 du courant—Le magnifique paquebot WABASH, capitaine C. T. Stanton, ayant la principale partie de son chargement à bord, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou 150 balles ou pour passage, ayant de superbes appartemens, s'adresser à bord sur le quai de ses derniers paquebots de New York et de Liverpool, partiront à bord, via à via le marché aux légumes, ou à

Escolagare Magasins et Lafayette.

La Wabash a un très bel entrepont, et peut prendre bon nombre de passagers.

POUR NEW-YORK—Le paquebot régulier fin marcheur MANCHESTER, capitaine Robt Bosworth ayant la principale partie de son chargement, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de très bonnes arrangements, s'adresser à bord via à via le marché aux légumes, ou à

FORDICK & BRO. 74, Camp
99 Le MANCHESTER a un très bel entrepont à dis- pour passagers.

POUR NEW-YORK—Le navire paquebot MISSISSIPPI, capitaine Hilbert, ayant les trois quarts de son chargement, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à

JOHN R. SHAW & Co,
19 av — Agents, 24 Poydras.

PACKET REGULIER ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA BALIZE ET LES PORTS INTERMEDIAIRES.

DIABLE.

LE superbe bateau à vapeur, fin marcheur, CAPT. Alexandre Lacoste-Martin, ayant été réparé et paint à neuf, reprendra ses voyages réguliers entre le port de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. Le capitaine Lacoste part de Nouvelle-Orléans aux les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désireront prendre le bord du Diable à destination de Plaquemine, de vouloir bien se trouver à bord à l'heure du départ, ainsi que les négotians qui voudront bien encadrer de leur faveur le bateau qui part le premier. Pour le départ.

Le capitaine Jourdain ose espérer que les habitans et les négotians voudront bien l'honorer du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à présent.

Pour fret et passage, s'adresse à au capitaine, ou à

JACQUES LACOSTE, Agent,
Vieille Levee, No 79.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Lacoste la moitié de son bateau ci-nommé, prévient le public et ses amis qu'elle continuera à voyager comme par le passé. Le capitaine Jourdain-Martin prie le public de faire attention qu'il portera pour les ordres et le fret qu'on voudra bien lui en transmettre. lect

HARRY OF THE WEST.

Le nouveau et magnifique steamer du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thos. Clark, partira pour le Bayou Sara Vendredi, 26 courant, à midi précis, sans manquer.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ce voyage, et a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour la saison. Les capacieux ponts de fret à bord de ce bateau font est telle que tous les planteurs curieux peuvent toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 nov—6m — J. BONNKE, 11, St. Charles

STEAMER WALLE DES'E. U. BRILLIANT.

Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Jourdain, partira comme suit: Le Brilliant quittera la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et fait tous les voyages à la Nouvelle-Orléans pendant la belle saison. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupee et Tunica, comme par le passé.

Les prix du passage, &c. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. JAYNES.

L'attention du public est sportée sur ce bateau, dont les machines et les installations sont entièrement neuves, il y a des passages de retour aux prix de 5 dollars, pour rivière, sur l'opinion des connaisseurs, aussi une pompe à incendie et lectrycan, une chaudière de fer pour préparer les nègres et cabine de chasse au fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir de 70 à 80 personnes. Nul doute que le public ne veuille encourager pour faire de ce bateau, le plus beau et le plus confortable de ceux qui font ces voyages. 26 fev

Nouvelle-Orleans :

MARDI MATIN, 23 AVRIL 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS :

HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M. VAN BUREN.

"Bien moins encore puis-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par lui ou par ses amis politiques, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitioniste, aide à agiter ou laisse agiter ces questions, quelque prétexte qu'il allègue... Le fanatique égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution."

INCORPORATION DU TEXAS.

Le traité qui incorpore aux Etats-Unis le vaste territoire de la République Texienne, a été être soumis au Sénat la semaine dernière; et sans doute à l'heure qu'il est son sort se décide, peut-être même est-il décidé. Quelle que soit la résolution prise par le Sénat, cette résolution aura dans le pays d'abord, puis dans toute l'Amérique et à l'étranger, un immense retentissement. L'incorporation entraîne avec elle en effet de si graves conséquences, elle renferme tout à la fois tant de dangers et tant de promesses pour l'avenir, elle modifie d'une façon si importante la situation de l'Amérique du Nord, que les puissances étrangères doivent s'en préoccuper tout aussi bien que les divers Etats de l'Union. La façon dont elle va peut-être s'opérer, contribuera plus encore que le fait lui-même à causer une vive émotion dans le monde politique.

L'incorporation était, nous avons été des premiers à le reconnaître, une de ces éventualités que l'on pouvait prévoir, ou plutôt l'une de ces nécessités auxquelles notre gouvernement devait se préparer; aussi il fallait qu'elle fût l'œuvre du temps ou des circonstances; il fallait qu'elle fût réclamée impérieusement par l'intérêt de l'Union. Qu'un gouvernement étranger, par exemple, eût essayé de soumettre le Texas à sa suzeraineté, qu'il eût voulu transformer cette république indépendante en une colonie et lui donner des institutions qui se fussent trouvées en désaccord avec les nôtres, alors, et peut-être alors seulement, notre gouvernement aurait acquis le droit d'intervenir et de soustraire, fût-ce même par l'incorporation, le Texas aux lois d'une puissance dont le voisinage fût devenu pour nous un danger. Or, est-ce sous l'empire d'une semblable conjoncture que le traité a été conclu? On pourrait presque à coup sûr répondre: Non! Aucun indice en effet n'est venu témoigner qu'il y eût nécessité pour le cabinet de Washington à prendre une mesure aussi décisive.

L'idée du traité semble avoir été toute spontanée: on dirait qu'elle a passé un beau jour par la tête d'un de nos gouvernans qui a pris l'initiative, sans s'inquiéter s'il avait urgence, sans se demander si ce projet de réunion contenait au peuple des deux pays, sans attendre qu'il eut exprimé ses vœux sur une question aussi capitale! La négociation a été commencée sans avis préalable; elle a été menée aussi secrètement que possible, sauf les indiscrétions intéressées des organes officiels; elle s'est terminée sans que rien de positif eût transpiré, et la première notification officielle qu'en aura reçu du Sénat, c'aura été sans doute la réception même du traité conclu par ceux qui se sont constitués, en cette circonstance, plénipotentiaires au nom de l'Union. Et ce docc que l'on a voulu procéder par surprise? La première nouvelle des négociations a pris le peuple à l'improviste; l'envoi du traité n'aura guères été moins inattendu pour le Sénat. A-t-on voulu, en agissant avec une aussi étrange précipitation, obtenir la consécration de cet acte, avant que le peuple et le Sénat fussent revenus de leur premier étonnement! Mais en vérité, cela est: il en harmonie avec les habitudes de publicité et de franchise qui doivent faire l'essence de notre gouvernement? Le peuple et ses représentans n'auraient pas droit à plus d'égards? Pourquoi donc cette impatience et cette hâte qui semblent dévorer le cabinet dans une question d'une si haute gravité? Si le pays, comme le prétendent quelques-uns, est entièrement favorable à l'incorporation du Texas, le cabinet n'a rien à craindre de l'action constitutionnelle des Représentans de la nation. Si au contraire, le pays est opposé à cette incorporation, le cabinet a-t-il donc le droit de l'imposer au peuple qui ne la réclame point?

Qu'on ne se méprenne pas du reste sur notre pensée; si nous nous élevons contre le mode de procéder employé dans la négociation du traité, ce n'est certes point parce que nous craignons le mécontentement qu'il pourra exciter chez les puissances étrangères. A Dieu ne plaise qu'une pareille appréhension soit jamais touchée dans notre esprit! C'est tout simplement au point de vue national et constitutionnel que nous prenons nos objections; c'est l'intérêt de nos concitoyens qui nous les inspire; c'est le respect que nous avons pour les libertés constitutionnelles; c'est enfin parce que nous croyons qu'en pareille matière, c'est d'abord la volonté du peuple qu'il faut consulter. Nous sommes si loin de vouloir qu'on sinquiète des désirs des puissances étrangères en ce qui touche l'incorporation du Texas, que, si la Grande Bretagne essayait sérieusement d'y mettre opposition, ce serait à nos yeux une raison de plus pour tenir au traité, pour en décider l'accomplissement. Cela peut être n'est point parfaitement conforme aux lois de la froide raison; mais pour nous, tant que l'Angleterre se passera de l'acquiescement des Etats-Unis pour